

École FACE

**Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement
tenue le mercredi 2 avril 2014 à 18 h 30, à la bibliothèque**

En présence de :

- ✓ Direction : Ginette Plante
- ✓ Enseignantes élues : Marie-Ève Arseneau, Danièle Forget, Louise Blanchette, Theodora Stathopoulos et Julie St-Pierre
- ✓ Parents élus : Sheena Bassani, Myriam Bouroche, Suzanne De Serres, Eamon Egan, Josée Gagnier et Dominique Huet (président du CE)
- ✓ Directrice du service de garde : Lise Leblanc
- ✓ Représentante de l'OPP : Sylvie Morel
- ✓ Représentant de la communauté : Alain Contant
- ✓ Représentante des élèves : Mathilde Jean-Dumazet

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point : Projet particulier (point d'information 5.0)

Proposé : Eamon Egan

Appuyé : Suzanne De Serres

2. Adoption du PV du CE précédent : 5 février 2014

Seconde version du PV, car, comme les PV sont publiés sur le site, le point sur les discussions sur le contrat avec Desjardins (5.3) devait être tenu à huis clos.

Correction de Mme Morel : « pas nécessairement de spores là où il y a des moisissures ».

Proposé : Myriam Bouroche

Appuyé : Josée Gagnier

3. Période réservée au public (au besoin)

Sans objet

4. Rapport des élèves (10 min)

Sans objet

5. Information :

5.0 Statut particulier :

Mme Plante explique que la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, a enfin renouvelé l'autorisation du projet particulier pour FACE, mais seulement pour un an (2013-2014; Cf. lettre à Mme Mancini et à Mme Harel-Bourdon), car, les élections approchant, elle n'a pas voulu s'engager pour son successeur. La direction de FACE est très déçue, même si le ministère lui a assuré que tout ne serait pas à refaire depuis le début l'an prochain. Il faut attendre la nomination du nouveau ministre pour relancer la demande et voir si cela aura un impact à terme sur les critères de sélection de l'école.

Suzanne De Serres demande ce que la mention des élèves handicapés dans les lettres de Mme Malavoy implique pour FACE. Mme Plante répond que c'est une formule qui est dans toutes les lettres (pas de budget spécial ni d'obligations nouvelles).

Élèves en difficulté d'apprentissage : FACE n'a jamais eu beaucoup d'argent pour les élèves en difficulté. La CSDM vient d'accorder un supplément pour les élèves en difficulté (1,8 poste, soit 9 jours/semaine pour le primaire et 4 jours/semaine pour le secondaire). La CSDM octroie des postes, pas des fonds.

5.1 Remplacement de parents membres du CE pour la prochaine année scolaire

Yaël Hosana quitte le C.E pour des raisons personnelles (déménagement).

M. Huet partira aussi car ses enfants quittent l'école, ce qui met fin à son mandat

5.2 Confirmation de l'adoption de la « Convention de gestion et de réussite éducative » et du « Management and Educational Success Agreement ».

M. Huet confirme que le vote s'est tenu par courriel du 11 au 14 février : 3 votes « pour », aucun « contre », aucune question. Voté et approuvé.

5.3 Organisation scolaire pour 2014-2015 (cf. tableau distribué)

EMSB : Les chiffres sont plus ou moins les mêmes que l'an dernier.

CSDM : Primaire, même chose aussi. Là où il y a une modification, c'est au secondaire. On prévoit ouvrir un 4e groupe de 1^{re} secondaire, pour une question de ratios (les ratios officiels sont de 28 en 1^{re} sec. à 32 en 3^e sec.) et de pérennité du service. Les enseignants auront plus de tâches purement dans leur matière (moins de compléments de tâches).

6. Approbation :

6.1. Plan de réussite

M. Egan souligne qu'il n'était pas toujours facile de déterminer ce qui s'appliquait à tous et ce qui ne concernait que la CSDM.

Mme Hénault indique que tout est pour la CSDM (mais ce qui concerne les arts est pour tous, surtout la musique, car les élèves sont mélangés).

France Hénault explique qu'avant 2010, FACE avait déjà des résultats attendus (découlant du projet éducatif de l'école) exprimés en moyennes à atteindre. Le projet éducatif de FACE présentait les trois grandes orientations suivantes : réussite en français, réussite en maths et sentiment d'appartenance à l'école FACE. Il a fallu s'arrimer au plan quinquennal *Réussir* (se terminant en juin 2015) qui demande, en plus des moyennes, des taux de réussite. Les taux de réussite de FACE sont bons, parfois excellents, et varient selon les cycles.

Exemples :

Épreuve unique d'écriture en 5^e secondaire : la cible du plan *Réussir* est un taux de réussite de 80 %. En 2013, FACE a obtenu un taux de 98,8 %.

Maternelle : les attentes spécifiques de FACE sont jugées élevées, mais c'est nécessaire en fonction du temps compressé au primaire tel qu'il existe dans l'école (accent mis sur l'écriture des lettres et des chiffres).

Mathématiques : la CSDM demande un taux réussite de 80 % en maths en 2^e secondaire. En juin 2013, FACE a obtenu 94,4 %.

Disciplines artistiques : taux de réussite demandé de 95 %. FACE a plutôt gardé ses résultats attendus avec le moyen suivant : que le foyer devienne Galerie d'art ou Salon des créateurs, que cette vocation soit respectée par tous (les kiosques de présentation des cégeps et les répétitions de défilés de mode se tiendront ailleurs, comme au Bistro ou à l'Agora) et qu'il soit géré par les enseignants d'arts plastiques. Cela concerne l'EMSB et la CSDM.

L'EMSB n'a toutefois pas le plan *Réussir* ni les mêmes objectifs que la CSDM.

Cibles principales du plan *Réussir* au primaire : lecture et écriture (pas de cible en mathématiques, mais FACE en a ajouté une) et réussite des garçons au 3^e cycle. Au secondaire, lecture et écriture et réussite des garçons en français au 1^{er} cycle avec des taux de réussite spécifique (en lien avec le décrochage scolaire).

Le document a été fait en collaboration avec les enseignants (les moyens viennent d'eux). La version donnée au CE ne comprend pas les démarches, l'analyse de situation, les orientations et les objectifs, car Mme Hénault voulu mettre l'accent sur les résultats attendus. La version complète est toutefois disponible.

Mme De Serres demande des clarifications sur les étapes du bulletin : 20 %, 20 % et 60 % (depuis le bulletin unique du 1^{er} juillet 2011 pour tous les niveaux du primaire et du secondaire). La dernière étape vaut beaucoup plus, car elle est elle plus longue (presque du double) et aussi pour contrer le décrochage. Les enseignants pensent que c'est trop et que cela ne change rien à la motivation des élèves.

Sheena Bassani trouve étonnant que la musique n'apparaisse pas dans le plan (seuls les arts plastiques et l'art dramatique sont mentionnés explicitement). En fait, c'est là, mais ce n'est pas détaillé (ex. : soutien d'artistes en résidence, tutorat par les pairs...). Le document n'est de toute façon pas diffusé au public.

Sheena Bassani souligne que les mesures anti-intimidation ne sont pas mentionnées non plus dans le plan. En fait, on lui explique que cela n'a pas sa place dans le plan, car existe déjà une politique à l'école pour cela.

Sylvie Morel se fait l'écho, en tant que représentante des parents, des parents qui ont des enfants en difficulté : ils ne se sentent pas assez impliqués, informés... Dans le document, pour les moyens, les parents ne sont mentionnés qu'une fois, et c'est trop peu, selon elle. Mme Morel insiste sur l'importance de la lecture. Elle mentionne aussi que parfois les contacts des parents avec les enseignants restent sans réponse (période critique entre la 2^e rencontre parents-profs et le dernier bulletin).

Mme St-Pierre ajoute que le fonctionnement particulier de FACE au primaire peut expliquer que les enseignants aient moins le temps de communiquer avec les parents. Mme Plante indique que FACE n'a pas l'habitude des enfants en difficulté, mais pense que cela va se développer de plus en plus.

L'interdisciplinarité mentionnée dans le plan se manifeste dans de petits projets : affiches pour les concerts, décor ou musique pour les pièces de théâtre, liens entre cours d'histoire et arts plastiques au primaire...

Mme Morel souligne que les parents trouvent que la musique prend le pas sur les autres arts. L'école essaie d'insister sur la visibilité des œuvres en arts plastiques. Plus d'importance au théâtre au primaire aussi, car stabilité nouvelle dans les ressources enseignantes.

Danièle Forget évoque la possibilité de mettre sur pied des ateliers pour les parents (avec l'OPP).

Vote sur le plan *Réussir*.

Proposé : Eamon Egan

Appuyé : Myriam Bouroche

7. Rapports :

7.1. Rapport de la fondation de l'école FACE (10 min)

Sheena Bassani fait le compte rendu des activités :

- spectacle-bénéfice avec Stéphane Tétreault en décembre
- levée de fonds réussie lors de la soirée cinéma en janvier
- discussions se poursuivent avec la Caisse Desjardins pour le financement de la première phase de la Forêt enchantée
- projet avec Justine Gagnepain, étudiante à McGill, pour le bénévolat et le mentorat
- entraînement de course à pied

Ces deux derniers projets concernent directement une quarantaine d'élèves, mais beaucoup plus indirectement (relations avec les airs, la famille...).

- projet de camp de jour

7.2. Rapport des représentants au comité de parents CSDM (10 min)

Suzanne De Serres n'a pas assisté à la dernière réunion.

Selon le compte rendu de la rencontre, il y a eu une grande consultation sur le remplacement d'un commissaire démissionnaire. Finalement, une recommandation a été envoyée à la CSDM,

qui n'en a pas tenu compte, alors que la CSDM dit toujours qu'elle veut impliquer les parents. Cela a été vu comme une grande mobilisation inutile.

À la prochaine rencontre, le réseau Sud va recevoir M. Sénécal, qui va parler de transport scolaire et de son avenir. À FACE, cela s'est beaucoup arrangé, selon Mme Morel, mais le transport à FACE est toujours dans une situation fragile puisque les parents choisissent de mettre leur enfant dans cette école qui n'est pas une école de quartier.

La CSDM s'en va beaucoup vers la formation professionnelle.

7.3. Rapport des représentants au comité de parents EMSB (10 min)

La réunion régionale a été annulée et M. Egan n'a pas assisté à celle du comité central.

7.4. Rapport de l'OPP (10 min)

Campagnes de collecte de fonds pour les sorties payantes (ex. : chocolat Lamontagne). Les parents déplorent la compétition entre les enfants pour gagner des gadgets (cela encourage le porte-à-porte, qui est pourtant interdit) et constatent que les produits sont parfois chers et pas toujours de qualité. En outre, problème cette année avec une livraison.

L'OPP demande au CE de vérifier que les concours entre vendeurs ne soient plus utilisés.

M. Egan propose des campagnes plus originales (oranges, pâte à biscuits...) avec des produits de qualité et à des prix concurrentiels.

Julie St-Pierre souligne qu'à FACE, ce sont les enseignants qui gèrent les campagnes de financement, alors que, dans d'autres écoles, ce sont les parents qui s'en occupent. On pourrait facilement éliminer les documents qui parlent de compétition, car les enseignants n'y tiennent pas non plus.

Mme Morel informe que l'OPP organise une vente de garage collective ouverte aux parents, élèves et personnel de l'école qui se tiendra les 31 mai ou 1er juin (selon le temps) dans la cour de l'école. L'objectif est de créer un événement fédérateur de la communauté FACE où familles et enseignants auront l'occasion de gagner de l'argent pour financer les activités et excursions payantes organisées par l'école. Les parents qui désirent participer seront invités à louer des tables. Le profit des locations de tables sera réaffecté au financement des frais d'organisation et aux projets de sorties à venir. Tous les membres du CE se félicitent de cette initiative.

Julie St-Pierre propose aussi un pique-nique dans la cour à la sortie du service de garde avec tous les parents un vendredi soir.

7.5. Rapport des enseignants (10 min)

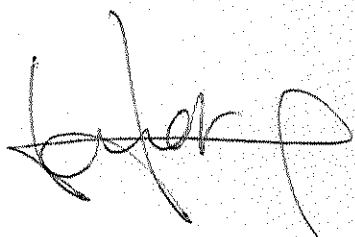
Julie : le voyage à Londres et Paris (3^e et 4^e sec.) s'est très bien déroulé et l'album des finissants du secondaire est bien avancé.

8. Divers

Sans objet

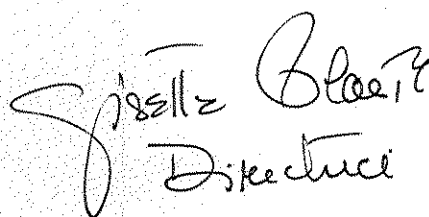
9. Levée de l'assemblée à 20 h 30

Prochaine réunion : le 7 mai 2014



D. Muet

Président



J. Blais
Directrice